

RAPPORT

Sur les Travaux de la Société

EN 1895

Mes chers collègues, je ne me fais pas tirer l'oreille, vous le voyez, pour vous présenter, à l'heure voulue, le compte rendu de vos travaux pour l'année qui vient de s'écouler. J'ai là, sous les yeux, la table récapitulative et il me semble que, sans témérité, ni vanité, on peut déclarer que nous n'avons pas déchu, tant s'en faut, que des mémoires d'une importance réelle nous ont été communiqués et mériteront de figurer avec honneur dans nos Annales. J'aurai occasion, du reste, de donner mon sentiment qui, je l'espère, sera partagé par tous.

Tout d'abord, je veux devant vous, *à l'aurore d'une année nouvelle*, examiner si le mode de publicité mensuelle employé depuis moins de dix ans et qui a suscité, dans le principe, quelques critiques, si ce mode, dis-je, n'a point été utile à notre prospérité intellectuelle et... financière.. En un mot, notre compagnie y a-t-elle gagné ou perdu ?

Le nombre de nos adhérents s'augmente, malgré les

pertes sensibles que nous avons à déplorer ; la notoriété restreinte mais sérieuse, que nous sommes en droit de rechercher, nous est acquise et nous a valu des adhésions honorables, des encouragements précieux. Nous pouvons en juger par les correspondances que nous échangeons avec les Sociétés savantes, par les agréables rapports que font naître les Congrès et qui nous prouvent qu'on tient la Société de Château-Thierry en grande estime. N'en avons-nous pas eu dernièrement une preuve convaincante ?

A mon retour du Congrès de la Sorbonne, je vous avais annoncé que de hauts personnages, nos protecteurs dévoués, m'avaient prévenu qu'une allocation allait nous être octroyée ; et, de fait, notre trésorier a pu encaisser une somme de 300 fr. : récompense ? encouragement ? Ce que vous voudrez. Mais enfin, c'est un témoignage de bienveillance que nous saurons reconnaître en travaillant encore avec plus de zèle.

J'ai dit, Messieurs, que nos rangs se grossissaient tous les jours et, je le sais pertinemment, notre publicité n'y est point inutile, Je suis convaincu que, comme je le fais moi-même, quand quelque personne éclairée manifeste une opinion favorable à l'endroit de notre Société, vous vous empressez d'enrôler l'obligeant interprète ; l'ordre du jour de cette séance compte deux futurs correspondants, victimes de leur généreuse imprudence.

A l'appui des critiques faites sur la publicité et l'étendue des procès-verbaux de nos séances, on a pu dire qu'il ne restait rien ou presque rien à faire au membre chargé de préparer le rapport annuel. De toute nécessité, il faut donc se répéter. Eh ! quel grand mal ! — *bis repetita placent* — Au lieu de notes éparpillées dans les différents procès-verbaux, on a sous les yeux une vue générale, un tableau d'ensemble ; il n'y aurait peut-être à plaindre que le rapporteur... mais, vous le voyez, il ne se plaint pas.

Est-il donc inutile ou superflu de rappeler les beaux

travaux de notre aimable et savant collègue, M. Fr. Henriet ?

D'abord « le Vœu de Louis XIII » ce tableau remarquable dû au peintre Simon Vouët, et placé dans l'église de Neuilly-Saint-Front; c'est non seulement une thèse critique d'une grande valeur, mais également une page d'histoire locale. Ensuite, le rapport sur l'Exposition rétrospective de Reims a valu, de la part de nos puissants voisins, de grands et mérités éloges à l'auteur et une certaine considération pour notre Société qui compte un auxiliaire si compétent. Que dirai-je de cette belle monographie « le Trésor artistique de l'Hôtel-Dieu » dont vous avez salué de bravos répétés les différents chapitres ? A côté de l'histoire, déjà toute prête de ce bel établissement, cette étude formera l'annexe la plus intéressante, bien utile aux nombreux visiteurs qu'attirent les richesses artistiques que la générosité des bienfaiteurs y a accumulés.

A diverses reprises, nous avons manifesté le désir d'avoir une notice sur le château de Marigny-en-Orxois; cette tâche semblait, tout naturellement, incomber aux propriétaires. M. Bigorgne, père, un fondateur de notre Société, est mort sans avoir pu nous donner cette satisfaction; son fils, devenu notre collègue, en 1881, au décès de son père, a été emporté cette année par une mort foudroyante sans avoir pu répondre aux demandes réitérées de l'un de nos plus laborieux titulaires, M. le docteur Corlieu. Quoi qu'il en soit, M. Corlieu a complété dans un intéressant mémoire: « La Corporation des Chirurgiens et le Château de Marigny » ce que nous avons sommairement mentionné à propos des essais tentés par le chirurgien Gigot de la Peyronnie, sur les blessés militaires; il semble que ce soit le château de Marigny, dont cet habile praticien était propriétaire, qui a servi de premier théâtre aux opérations chirurgicales militaires.

Vous savez avec quelle humour M. Corlieu a rappelé le

« Passage du roi Louis-Philippe à Château-Thierry ! » Un autre mémoire qui, à notre sens, a une véritable valeur, c'est « l'Inventaire de Hilaire de La Haye, à Charly, en 1626 ». M. le vicomte de Grouchy a mis, heureusement à la mode, l'étude de documents que renferment les archives des études de notaires. Par là, on peut se rendre compte de la façon dont nos aïeux, les plus en vue, meublaient, décoraient leurs demeures. M. de Marsy nous avait déjà entretenus du mobilier recueilli par la veuve de Racine dans l'hôtel de la rue des Marais-Saint-Germain où est mort le poète ; c'est à lui également que nous devons de connaître un « précieux autographe de La Fontaine » relation sous forme de lettre au surintendant Fouquet.

Et puisque nous parlons de La Fontaine, nous nous empressons d'ajouter qu'il aura dans nos Annales de 1895 la place qu'il mérite ; en effet, nous publions de M. Jehan une conférence sur le fabuliste, conférence qui a été fort goûtée du public de Château-Thierry ; de M. Tournaire, sous le titre « Un précieux manuscrit » l'origine de onze fables — et non des moindres — du poète ; de MM. Maubry et Valabrègue, leur impression sur la maison natale du Bonhomme et sur le musée — bien modeste — qui y trouve un abri.

Un collaborateur nouveau, mais qui prend parmi nous une place distinguée, M. l'abbé Marsaux, dont vous avez déjà pu apprécier le mérite par ses notices sur les « Sculptures de la tribune de l'orgue ; sur les anciennes broderies de l'Hôtel-Dieu », M. l'abbé Marsaux, dis-je, nous a donné communication d'un « Mandement de Valentine Visconti » ; d'une fonte de Cloches à Wissons, canton de Longjumeau par Nicolas Lemoyne, des environs de Château-Thierry. — Vous jugez si notre collègue, M. Berthelé,

s'est empressé de profiter de cette communication ! — A cela viennent s'ajouter : 1° Une série de fiches historiques relevées aux Archives Nationales, à notre intention ; 2° deux comptes rendus sur les Congrès tenus à Tournai et à Angers. M. l'abbé Marsaux s'est occupé, principalement, des objets religieux : vases, ornements, tapisseries... Qu'il veuille bien nous continuer son utile concours !

Outre quelques notes sur divers sujets, votre secrétaire vous a donné lecture de son rapport sur le Congrès de la Sorbonne, section d'archéologie et d'un long, très long mémoire sur le Congrès de Clermont. Il semblerait, de prime abord, qu'il serait bon d'écourter ces communications qui n'ont pas un intérêt local ; dans votre bienveillance, vous en avez jugé autrement, vous avez pensé que s'il y avait quelque agrément pour vous à les entendre, les lecteurs de nos Annales, nos amis et nos confrères, pourraient y trouver aussi quelque intérêt. Il y a, du reste, une telle solidarité entre les Sociétés savantes qu'il semble accepté, maintenant, que l'Ouest accueille ce que produit l'Est, que le Nord s'attache aux élucubrations du Midi et vice-versâ. Si la prose du Secrétaire ne vous charme guère, prenez, pour vous remettre, le compte rendu de notre cher vice-président M. de Larivière, sur les lectures faites à la Sorbonne, section d'histoire.

Avec M. Minouflet et ses « Monnaies gauloises » nous avons eu les honneurs d'une lecture publique à la Sorbonne. Quel encouragement pour notre laborieux collègue à poursuivre des fouilles qui lui ont valu, non seulement l'accroissement d'une collection déjà importante, mais aussi les félicitations de savants autorisés comme

MM. Anatole de Barthélemy, Babelon, Raymond Ser-
rure, etc !

C'est par Neuilly que j'ai commencé cette revue, c'est par Neuilly que je la terminerai : M. Poincier, qui va prendre — nous l'espérons — une part plus active à nos travaux, nous a donné un aperçu bien amusant de la procédure suivie en 1789. Il s'agissait, comme vous le savez, dans ce petit procès civil et criminel, d'une action intentée à Deschamps — un parrain magnifique — par les curé et marguilliers à propos 1° du « bris d'une cloche causé par une sonnerie excessive et illégale ; 2° de l'irrévérence grave commise dans le lieu saint ». Grosse affaire qui a dû rendre bien perplexe M. le Prévôt.

Nous ne nous séparerons pas, Messieurs, sans renouveler à l'égard de nos amis disparus ; MM. Bigorgne, de Graimbéart, Legrand, l'expression de nos sympathiques regrets ; sans saluer la bienvenue de nos nouveaux collègues : MM. Corneille, Salé, Brayer, Laferrière, Guiard, Velly et Jehan. Nous avons été heureux de conserver, parmi nos membres honoraires, notre bien distingué ancien vice-président, M. de Laubrière. Qu'il nous soit permis de souhaiter que la concorde règne toujours parmi les membres de notre Société ; que de nouveaux travailleurs viennent se joindre à ceux dont je viens de relever la précieuse collaboration ; restons unis, comme par le passé, nous resterons ainsi toujours forts, toujours dignes de la bienveillance que nous témoignent ceux qui s'intéressent aux études historiques, au culte de la patrie française.

MOULIN.